

Annexe 1. Programme d'examen à mis parcours du COGEPAS

No.	Date	Jour	JICA	Consultant
			Sugiyama / Sunohara	Akabane
1	4-Jan	Mardi		Tokyo→Paris
2	5-Jan	Mercredi		Paris→Dakar
3	6-Jan	Jeudi		9:00 Bureau JICA Senegal 10:00 Interprète 13:00 Experts du COGEPAS 17:00 DAC
4	7-Jan	Vendredi		9:00 DPM 11:00 Girmac
5	8-Jan	Samedi		Cayar
6	9-Jan	Dimanche		Lompoul
7	10-Jan	Lundi		Joal
8	11-Jan	Mardi	Tokyo→Paris	Djifère
9	12-Jan	Mercredi	Paris→Dakar	9:00 JICA
10	13-Jan	Jeudi	9:00 Bureau JICA Senegal, 11:30 EOJ Après midi Experts du COGEPAS	
11	14-Jan	Vendredi	9:00 1er Comité Mixte d'Evaluation 15:00 lv dakar pour Mbour	
12	15-Jan	Samedi	Joal, Djifère	
13	16-Jan	Dimanche	Cayal, Lompoul	
14	17-Jan	Lundi	Recueillir les commentaires des membres sénégalais du Comité d'Evaluation, Rédaction du procès verbal par les membres japonais du Comité d'Evaluation	
15	18-Jan	Mardi	Elaboration du Draft pour le Comité Mixte de Coordination par le Comité d'Evaluation	
16	19-Jan	Mercredi	Comité Mixte de Coordination,	
17	20-Jan	Jeudi	Comité Mixte de Coordination, signature du procès verbal	
18	21-Jan	Vendredi	14 : 00 EOJ 15:30 Bureau JICA Senegal	
				Dakar→
19	22-Jan	Samedi		→Paris →
20	23-Jan	Dimanche	Dakar→Cotonou	→Tokyo

Annexe 2. Cadre Logique - I
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ORGANISATION ET DE FORMATION DES LEADERS DES PROFESSIONNELS DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE
ARTISANALE

Période d'exécution : Juin 2009- Mars 2013 (4 ans)

Zone d'intervention : Lompout, Cayar, Jona, Djifér

Date d'approbation: le Juillet 2009

RESUME DU PROJET	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION	CONDITIONS EXTERIEURES
<p>OBJECTIF GENERAL</p> <p>Sur l'initiative des acteurs de la pêche, des exemples de co-gestion des ressources halieutiques, entre les professionnels de la Pêche artisanale et les Administrations concernées, sont vulgarisés dans d'autres villages du littoral maritime</p>	<p>- Le nombre de nouveaux sites menant des activités de sensibilisation sur la co-gestion des ressources halieutiques ;</p> <p>- Le nombre de nouveaux sites ayant mis en place une organisation des acteurs de la pêche artisanale œuvrant pour la co-gestion des ressources halieutiques ;</p> <p>- Le nombre de nouveaux sites menant des activités de co-gestion des ressources halieutiques.</p>	<p>Divers rapports sur le projet.</p> <p>Documents de la D.P.M.</p>	
<p>OBJECTIF SPECIFIQUE</p> <p>Sur l'initiative des acteurs de la pêche, la co-gestion des ressources halieutiques entre les professionnels de la Pêche artisanale et les Administrations concernées, est établie au niveau des sites du projet :</p>	<p>- Le nombre de réunions régulièrement tenues sur la gestion locale des ressources halieutiques au niveau des C.L.P.A. et C.L.V. ;</p> <p>- L'augmentation en pourcentage du nombre d'acteurs de la pêche artisanale ayant compris l'importance de la gestion locale des ressources halieutiques, par rapport au début du démarrage du projet ;</p> <p>- Le nombre de mesures locales prises pour la gestion des ressources halieutiques, approuvées par les C.L.P.A. et appliquées par les C.L.V. ;</p> <p>- Le taux de poursuite de l'application de ces mesures (<i>mentionnées et-dessus</i>) ;</p> <p>- Le nombre de leaders formés au niveau des C.L.V. ;</p> <p>- Le bilan financier des C.L.P.A. ;</p> <p>- La préparation par les Agents de la D.P.M, du manuel relatif à la sensibilisation et le taux d'utilisation de ce manuel.</p>	<p>Divers rapports sur le projet.</p> <p>Documents de la D.P.M.</p>	<p>- Les leaders formés continuent à mener leurs activités dans le même secteur.</p>
<p>RESULTATS ESCOMPTE</p> <p>1. La prise de conscience des acteurs de la pêche artisanale sur l'importance de la gestion durable des ressources halieutiques est améliorée dans chaque site :</p>	<p>I-1. Le nombre d'ateliers organisés et la diversité des thèmes abordés dans les ateliers;</p> <p>I-2. Le nombre d'acteurs qui ont participé au renforcement de capacités en cogestion des ressources halieutiques et en aménagement des pêcheries ;</p> <p>I-3. Le niveau d'augmentation de la prise de conscience des acteurs de la pêche artisanale sur l'importance des activités de gestion locale des ressources halieutiques, par rapport au début du démarrage du projet.</p> <p>I-4. Le nombre de Médias de masse effectivement utilisés pour la sensibilisation et la diffusion des informations dans le domaine de la gestion locale des ressources halieutiques.</p>	<p>Divers rapports sur le projet.</p>	

<p>2. Les Conseils Locaux de Pêche Artisanale (C.L.P.A.) et les Comités Locaux Villageois (C.L.V.) sont mis en place et leurs capacités sont renforcées.</p> <p>3. Les capacités des acteurs de la pêche artisanale en gestion locale des ressources halieutiques et en aménagement des pêcheries sont renforcées.</p>	<p>2-1. Les documents constitutifs de création des deux (02) C.L.P.A.</p> <p>2-2. Le nombre de réunions des C.L.P.A. et C.L.V. ainsi que le nombre moyen de participants par réunion.</p> <p>2-3. Les documents relatifs aux activités planifiées par chaque C.L.P.A. et à leur budget d'exécution.</p> <p>2-4. L'évolution du résultat de la gestion financière de chaque C.L.P.A. et C.L.V.</p> <p>3-1. Le nombre de réunions relatives à l'élaboration de plans de gestion locale des ressources halieutiques et d'aménagement des pêcheries;</p> <p>3-2. Le nombre d'initiatives locales prises pour la gestion des ressources halieutiques;</p> <p>3-3. Les plans établis pour la gestion locale des ressources halieutiques et pour l'aménagement des pêcheries;</p> <p>3-4. L'établissement d'un système de co-surveillance;</p> <p>3-5. Le nombre de mesures réglementaires instituées relativement à ces initiatives locales;</p> <p>3-6. Le niveau de respect de l'application de ces mesures réglementaires;</p> <p>3-7. Le nombre de formations effectuées sur les A.G.R. et le nombre de participants effectivement formés;</p> <p>3-8. La rentabilité des A.G.R. retenues.</p>	<p>Divers rapports sur le projet.</p>	<p>CONDITIONS PRÉALABLES</p>	
<p>2A - MISE SUR PIED D'UN CONSEIL LOCAL DE PECHE ARTISANALE (C.L.P.A.) À LOMPOUL ET À DJIFER :</p>	<p>ACTIVITÉS</p> <p>1. SITUATION DE REFERENCE ET ACTIVITES DE SENSIBILISATION :</p> <p>1-1. Mener sur chaque site l'enquête relative au niveau de compréhension par les acteurs de la pêche artisanale de l'importance de la gestion des ressources halieutiques ;</p> <p>1-2. Estimer l'état actuel de chaque stock de produits halieutiques concernés, avec la coopération des Agents de la D.P.M., sur la base des données statistiques existantes (celles de la D.P.M., du C.R.O.D-F., du projet de l'U.E. « S.A.G.P.S / C.O.M. / STABEX-Pêche », du projet de la JICA « Étude de l'évaluation et de la gestion des ressources halieutiques ») et de l'enquête auprès des pêcheurs ;</p> <p>1-3. Mener une étude sur la pêche illégale ainsi que l'identification des divers partenaires au développement intervenant dans ce domaine</p> <p>1-4. Sensibiliser les acteurs, avec la coopération des Agents de la D.P.M., sur l'importance de la gestion des ressources halieutiques en fournissant des informations relatives à l'état actuel des stocks halieutiques potentiels et de la pêche illégale ;</p> <p>1-5. Réaliser des visites d'échange sur les sites ayant déjà capitalisé une expérience positive en gestion des ressources halieutiques afin de sensibiliser les acteurs de la pêche artisanale sur la compréhension concrète des mesures de cette gestion ainsi que de leurs impacts ;</p>	<p>APPORTS</p> <p>PARTIE JAPONAISE</p> <p>1 - LISTE DE(S) EXPERT(S) JAPONAIS :</p> <p>(1) Un Expert en chef principal spécialiste en renforcement des systèmes de co-gestion ;</p> <p>(2) Un Expert dans la recherche et l'analyse des activités de la pêche ainsi que dans différentes modalités de la gestion des ressources halieutiques ;</p> <p>(3) Un Expert dans la recherche sur les activités socio-économiques ainsi que le développement des villages des pêcheurs ;</p>	<p>PARTIE SÉNÉGALAISE</p> <p>1 - LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF SÉNÉGALAIS</p> <p>1 - Maître d'œuvre du projet : Directeur des Pêches Maritimes</p> <p>2 - Maître d'œuvre délégué du projet : Les trois (03) Chefs des Services Régionaux des Pêches et de la Surveillance</p> <p>3 - Maître d'œuvre sous délégué : Les quatre (04) Chefs des Services Départementaux des Pêches et de la Surveillance de Kébémér, Thiés (Kayar), Mbour et Fatick</p> <p>4 - Homologue principal des ressources</p>	<p>- Les stocks de ressources halieutiques ne se régénèrent pas considérablement ;</p> <p>- La politique du Gouvernement sénégalais en matière de gestion des ressources</p>

<p>2-1. Identifier les acteurs concernés par les C.L.P.A. en collaboration avec l'administration des pêches ;</p> <p>2-2. Sensibiliser les communautés de pêche sur l'importance, la structuration et les attributions des C.L.P.A. s'accorder sur les rôles et responsabilités des acteurs en vue de créer des collèges, des comités locaux et des C.L.P.A. dans les localités concernées (Départements, Arrondissements, Communautés rurales ou Villages) ;</p> <p>2-3. Appuyer le processus de soumission à l'approbation et signature du projet de l'Arrêté portant création, organisation et fonctionnement des C.L.P.A. au MEMPTM ;</p> <p>2-4. Appuyer le processus de soumission à l'approbation et signature du projet de l'Arrêté préfectoral basé sur les éléments du règlement intérieur retenus par les acteurs ;</p> <p>2-5. Mettre en place les organes stipulés dans les arrêtés.</p> <p>2B. RENFORCEMENT DE L'ADMINISTRATION DES C.L.P.A. :</p> <p>2-6. Construire, en fonction de l'ampleur de la gestion et des activités à mener, les bureaux des C.L.P.A. et des C.L.V. dans chaque site ;</p> <p>2-7. Former les représentants des C.L.P.A. en gestion et planification ;</p> <p>2-8. Appuyer les C.L.P.A. dans la recherche de fonds pour leur fonctionnement ;</p> <p>2-9. Accompagner les C.L.P.A. dans leurs activités de planification et de budgétisation ;</p> <p>2-10. Suivre, contrôler et évaluer le déroulement des activités planifiées.</p> <p>3A. APPUI A LA GESTION DES PECHERIES :</p> <p>3-1. Mener une enquête sur les activités de la pêche (la technique, la campagne de pêche, les espèces ciblées, la distribution et la commercialisation des produits maritimes, etc.) en collaboration avec les C.L.V., après approbation par le C.L.P.A. ;</p> <p>3-2. Organiser un atelier de restitution/validation des résultats de l'enquête en collaboration avec le C.L.P.A. ;</p> <p>3-3. Préparer avec l'Administration des pêches, la Recherche et les acteurs de la pêche, par localité après approbation par le C.L.P.A. et sur la base des données disponibles, un plan de gestion de chaque espèce halieutique visée ;</p> <p>3-4. Accompagner la mise en œuvre des plans de gestion à travers la co-surveillance, la réglementation, l'appui juridique, scientifique, technique, etc. ;</p> <p>3-5. Suivre et évaluer la mise en œuvre effective des plans de gestion élaborés par les C.L.P.A.</p> <p>3B. ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (A.G.R.) :</p> <p>3-6. Mener, par localité, une enquête socio-économique sur les activités présentes et potentielles du site ;</p> <p>3-7. Organiser un atelier de restitution/validation des résultats de l'enquête en collaboration avec le CLPA ;</p> <p>3-8. Identifier les activités génératrices de revenus (A.G.R.) prometteuses et renforcer les capacités des bénéficiaires pour leur mise en œuvre ;</p> <p>3-9. Accompagner les bénéficiaires dans la recherche de financement de leurs A.G.R. ;</p> <p>3-10. Suivre, contrôler et évaluer la mise en œuvre des AGR.</p>	<p>(4) Un Expert dans la sensibilisation et la gestion des projets ;</p> <p>(5) Des consultants locaux pour mener une certaine partie des études</p> <p>II - LISTE DES EQUIPEMENTS :</p> <p>(1) Deux (02) ordinateurs portables (PC) ;</p> <p>(2) Un (01) ordinateur de bureau (Desk Top) ;</p> <p>(3) Une (01) imprimante partageable entre plusieurs ordinateurs ;</p> <p>(4) Deux (02) onduleurs ;</p> <p>(5) Deux (02) véhicules (4 roues motrices) ;</p> <p>(6) Un appareil téléphonique et télescopique complets, en cas de besoin ;</p> <p>(7) Le complément du mobilier de bureau et des équipements de climatisation jugé nécessaire par les experts japonais ;</p> <p>(8) Un (01) système photovoltaïque (énergie solaire) d'alimentation en énergie électrique pour le poste de contrôle de Djifer.</p>	<p>experts japonais : Agent de la DPM</p> <p>5 - Homologues locaux des experts japonais : les quatre (04) Chefs des Postes de Contrôle des Pêches Maritimes de Lompoul, Kayar, Joal et Djifer ;</p> <p>II- TERRAINS, BATIMENTS ET COMMODITES :</p> <p>1. Terrains, Bâtiments et Equipements nécessaires pour l'exécution du Projet ;</p> <p>2. Bureaux et autres commodités nécessaires pour les experts japonais ;</p> <p>3. Utilités nécessaires pour les activités du Projet comme les installations ainsi que les consommations relatives d'une part, à l'électricité, au gaz, à l'eau, au téléphone et d'autre part, au matériel téléphonique et au mobilier de bureau existant ; et</p> <p>4. Autres commodités disponibles jugées nécessaires d'un commun accord.</p>	<p>halieutiques se consolident progressivement avec les concurrents des différentes interventions prévues dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.</p>
---	---	---	--

Annexe 3. Cadre Logique -2

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ORGANISATION ET DE FORMATION DES LEADERS DES PROFESSIONNELS DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE ARTISANALE

Période d'exécution : Juin 2009 - Mars 2013 (4 ans)

Zone d'intervention : Lompoul, Cayar, Joal, Djifér

Cible : CLPAs et groupes d'acteurs de la pêche artisanale

Date : 17 janvier 2011

Termes : la gestion des ressources (la gestion des ressources halieutiques et l'aménagement des pêcheries)

les acteurs (les professionnels de la pêche artisanale et les administrations concernées)

RESUME DU PROJET	INDICATEURS	SOURCES & MOYENS DE VERIFICATION	CONDITIONS EXTERIEURES
<p>OBJECTIF GENERAL</p> <p>Sur l'initiative des acteurs de la pêche, des exemples de co-gestion des ressources halieutiques, entre les professionnels de la Pêche artisanale et les Administrations concernées, sont appliqués dans d'autres villages du littoral maritime.</p>	<p>- Le nombre de nouveaux sites menant des activités de co-gestion des ressources halieutiques.</p>	<p>Divers rapports sur le projet.</p> <p>Documents de la D.P.M.</p>	
<p>OBJECTIF SPECIFIQUE</p> <p>Sur l'initiative des acteurs de la pêche, la co-gestion des ressources halieutiques entre les professionnels de la Pêche artisanale et les Administrations concernées, est établie au niveau des sites du projet ;</p>	<p>-Sur chaque site, au moins, une activité de gestion des ressources halieutiques approuvée par les CLPAs est mise en œuvre de façon intégrale par les acteurs en commun.</p> <p>-Plus de X % des acteurs participent aux activités de gestion des ressources halieutiques.</p>	<p>Divers rapports sur le projet.</p> <p>Documents de la D.P.M.</p>	<p>-Les leaders formés continuent à mener leurs activités dans le même secteur.</p>

RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEURS	SOURCES & MOYENS DE VERIFICATION	CONDITIONS EXTERIEURES
<p>1. La prise de conscience et les connaissances des acteurs sur l'importance de la gestion durable des ressources halieutiques sont améliorées dans chaque site ;</p>	<p>1-1. Le niveau de la prise de conscience et les connaissances des acteurs formés sur l'importance des activités de gestion locale des ressources halieutiques sont améliorés par rapport au démarrage du projet</p> <p>1-2. Amélioration de la compréhension, au niveau de chaque site, doit être confirmée par X% des acteurs</p>	<p>Divers rapports sur le projet.</p>	
<p>2. Les Conseils Locaux de Pêche Artisanale (C.L.P.A.) sont mis en place et fonctionnent ;</p>	<p>2-A-1. L'organigramme et le statut des nouveaux CLPAs sont déterminés et approuvés légalement.</p> <p>2-B-1. Au moins un problème de gestion des ressources halieutiques est discuté et approuvé par les CLPAs.</p>	<p>Divers rapports sur le projet.</p>	
<p>3. Les capacités d'exécution des acteurs dans la mise en œuvre des actions de gestion des ressources halieutiques approuvées par les CLPAs sont renforcées.</p>	<p>3-1. Les problèmes sur la gestion des ressources halieutiques sont compris et partagés par les acteurs</p> <p>3-2. des mesures de gestion des ressources halieutiques sont proposées aux CLPAs par les acteurs</p> <p>3-3. X% des acteurs respectent les activités de gestion des ressources halieutiques approuvées par les CLPAs</p>	<p>Divers rapports sur le projet.</p>	

ACTIVITÉS	APPORTS		CONDITIONS PRÉALABLES
	PARTIE JAPONAISE	PARTIE SÉNÉGALAISE	
<p>1. SITUATION DE REFERENCE ET ACTIVITES DE SENSIBILISATION</p> <p>1-1. Mener sur chaque site l'enquête relative au niveau de compréhension par les acteurs de la pêche artisanale de l'importance de la gestion des ressources halieutiques ;</p> <p>1-2. Estimer l'état actuel de chaque stock de produits halieutiques concernés, avec la coopération des Agents de la D.P.M., sur la base des données statistiques existantes (celles de la D.P.M., du C.R.O.D.T., du projet de l'U.E. « S.A.G.P.S / C.O.M. / STABEX-Pêche », du projet de la JICA « Etude de l'évaluation et de la gestion des ressources halieutiques ») et de l'enquête auprès des pêcheurs ;</p> <p>1-3. Mener une étude sur la pêche illégale ainsi que l'identification des divers partenaires au développement intervenant dans ce domaine</p> <p>1-4. Sensibiliser les acteurs, avec la coopération des Agents de la D.P.M., sur l'importance de la gestion des ressources halieutiques en fournissant des informations relatives à l'état actuel des stocks halieutiques potentiels et de la pêche illégale ;</p> <p>1-5. Réaliser des visites d'échange sur les sites ayant déjà capitalisé une expérience positive en gestion des ressources halieutiques afin de sensibiliser les acteurs de la pêche artisanale sur la compréhension concrète des mesures de cette gestion ainsi que de leurs impacts ;</p>	<p>I - <u>LISTE DE(S) EXPERT(S) JAPONAIS :</u></p> <p>(1) Un Expert en chef principal spécialiste en renforcement des systèmes de co-gestion ;</p> <p>(2) Un Expert dans la recherche et l'analyse des activités de la pêche ainsi que dans différentes modalités de la gestion des ressources halieutiques ;</p> <p>(3) Un Expert dans la recherche sur les activités socio-économiques ainsi que le développement des villages des pêcheurs ;</p> <p>(4) Un Expert dans la sensibilisation et la gestion des projets ;</p> <p>(5) Des consultants locaux pour mener une certaine partie des études</p> <p>II - <u>LISTE DES EQUIPEMENTS :</u></p> <p>(1) Deux (02) ordinateurs portables (PC) ;</p>	<p>PARTIE SÉNÉGALAISE</p> <p>I - <u>LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF SENEGAIS</u></p> <p>1- Maître d'œuvre du projet : Directeur des Pêches Maritimes</p> <p>2- Maître d'œuvre délégué du projet : Les trois (03) Chefs des Services Régionaux des Pêches et de la Surveillance</p> <p>3- Maître d'œuvre sous délégué : Les quatre (04) Chefs des Services Départementaux des Pêches et de la Surveillance de Kébémér, Thiès (Kayar), Mbour et Fatick</p> <p>4- Homologue principal des experts japonais : Agent de la DPM</p> <p>5- Homologues locaux des experts japonais : les quatre (04) Chefs des Postes de Contrôle des Pêches Maritimes de Lompoul, Kayar, Joal et Djifer ;</p> <p>II - <u>TERRAINS, BATIMENTS ET</u></p>	<p>- Les stocks de ressources halieutiques ne se régénèrent pas considérablement ;</p> <p>- La politique du Gouvernement sénégalais en matière de gestion des ressources halieutiques se consolide progressivement avec le concours des interventions prévues dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.</p>

<p>2A . MISE SUR PIED D'UN CONSEIL LOCAL DE PECHE ARTISANALE (C.L.P.A.) À LOMPOUL ET À DJIFER :</p> <p>2-1. Identifier les acteurs concernés par les C.L.P.A en collaboration avec l'administration des pêches ;</p> <p>2-2. Sensibiliser les communautés de pêche sur l'importance, la structuration et les attributions des C.L.P.A, s'accorder sur les rôles et responsabilités des acteurs en vue de créer des collèges, des comités locaux et des C.L.P.A dans les localités concernées (Départements, Arrondissements, Communautés rurales ou Villages) ;</p> <p>2-3. Appuyer le processus de soumission à l'approbation et signature du projet de l'Arrêté portant création, organisation et fonctionnement des C.L.P.A au MEM ;</p> <p>2-4. Appuyer le processus de soumission à l'approbation et signature du projet d'Arrêté préfectoral basé sur les éléments du règlement intérieur retenus par les acteurs ;</p> <p>2-5. Mettre en place les organes stipulés dans les arrêtés.</p> <p>2B. RENFORCEMENT DE L'ADMINISTRATION DES C.L.P.A :</p> <p>2-6. Former les représentants des C.L.P.A en gestion et planification ;</p> <p>2-7. Appuyer les C.L.P.A dans la recherche de fonds pour leur fonctionnement ;</p> <p>2-8. Accompagner les C.L.P.A dans leurs activités de planification et</p>	<p>(2) Un (01) ordinateur de bureau (Desk Top) ;</p> <p>(3) Une (01) imprimante partageable entre plusieurs ordinateurs ;</p> <p>(4) Deux (02) onduleurs ;</p> <p>(5) Deux (02) véhicules (4 roues motrices) ;</p> <p>(6) Un appareil téléphonique et télécopieur complets, en cas de besoin ;</p> <p>(7) Le complément du mobilier de bureau et des équipements de climatisation jugé nécessaire par les experts japonais ;</p> <p>(8) Un (01) système photovoltaïque (énergie solaire) d'alimentation en énergie électrique pour le poste de contrôle de Djifer.</p>	<p><u>COMMODITES</u></p> <p>1. Terrains, Bâtiments et Equipements nécessaires pour l'exécution du Projet ;</p> <p>2. Bureaux et autres commodités nécessaires pour les experts japonais ;</p> <p>3. Utilités nécessaires pour les activités du Projet comme les installations ainsi que les consommations relatives d'une part, à l'électricité, au gaz, à l'eau, au téléphone et d'autre part, au matériel téléphonique et au mobilier de bureau existant ; et</p> <p>4. Autres commodités disponibles jugées nécessaires d'un commun accord.</p>	
--	--	--	--

<p>de budgétisation ;</p> <p>2-9. Suivre, contrôler et évaluer le déroulement des activités planifiées.</p> <p>3. APPUI A LA GESTION DES PECHERIES :</p> <p>3-1. Mener une enquête sur les activités de la pêche (la technique, la campagne de pêche, les espèces ciblées, la distribution et la commercialisation des produits maritimes, etc.) en collaboration avec les C.L.V., après approbation par le C.L.P.A. ;</p> <p>3-2. Organiser un atelier de restitution/validation des résultats de l'enquête en collaboration avec le C.L.P.A. ;</p> <p>3-3. Préparer, pour chaque site et sur la base des données disponibles, un plan de gestion des pêcheries visées en rapport avec les acteurs, après approbation par le C.L.P.A. ;</p> <p>3-4. Accompagner la mise en œuvre des plans de gestion à travers la co-surveillance, la réglementation, l'appui juridique, scientifique, technique, économique (AGR) etc. ;</p> <p>3-5. Suivre et évaluer la mise en œuvre effective des plans de gestion élaborés par les C.L.P.A.</p>			
--	--	--	--



Annexe 4. Grille d'Evaluation [Evaluation à Mis Parcours du COGEPAS] Ver. 00-01 (15/01/2011_0600)

1. Verification of the Project Achievement

Questionnaire d'Evaluation		Notes sur le niveau de réalisation, actions prévues et/ou éventuelle modification.
Principales questions	Sous-questions	
Jusqu'à quel niveau les réalisations du Projet peuvent elles être mesurées ?	Concernant le Plan d'opération	Aucun Plan d'Opération (ci-après dénommé, PO) n'a été établi depuis le début du Projet (ci-après dénommé Projet). Le manque de moyens de suivi et de communication a entravé le suivi de la mise en œuvre des activités. Comme mentionné ci-dessous, une série de modifications dans la mise en œuvre ainsi que dans les activités se sont produites depuis le début jusqu'à la période de l'évaluation à mis parcours. Un autre problème lié à l'absence de Plan d'Opération est le manque de compréhension commune du responsable et de la personne chargée de la mise en application de chaque activité. Il est vrai que la Mission d'Evaluation à Mis Parcours en a également trouvé quelques uns.
Verification des intrants		
Est ce que les intrants sont mis en oeuvre comme prévu en terme de temps et de quantité?	La Partie japonaise Les experts japonais	L'Annexe 5 concerne la liste des experts japonais envoyés au Sénégal. Au moment de l'évaluation à mi-parcours, 5 Experts ont été envoyés pour une durée de 45,7 mois (jusqu'en fin mars 2011).
	Stage au Japon	L'Annexe 6 concerne le dossier de la formation des homologues au Japon. Un total de 7 homologues a été formé au Japon pour une durée de 14 mois.
	Le matériel	L'Annexe 7 concerne le dossier de la fourniture de machines et d'équipements.
	L'achat de matériel au niveau focal	Il existe une gamme de matériels supplémentaires achetés au Sénégal sans tenir compte de la planification initiale du Projet. Voir document en annexe 8 pour les détails.

Budget et dépenses réelles	<table border="1"> <thead> <tr> <th>No.</th> <th>Catégorie</th> <th>Sous-Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Coût local</td> <td>¥17,864,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Machines et équipements</td> <td>5,804,643 FCFA et ¥5,989,000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">(1 FCFA = ¥0.169, selon le taux de la JICA en janvier 2011)</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Comme les intrants en terme de Partage des Coûts Locaux par la JICA ont été dépensés pour des emplois supplémentaires et pour l'achat de matériels, le montant total dépensé était plus élevé que le double du budget¹ prévu (Tableau suivant). Voir document en annexe pour la catégorisation des dépenses.</p>	No.	Catégorie	Sous-Total	1	Coût local	¥17,864,000	2	Machines et équipements	5,804,643 FCFA et ¥5,989,000	(1 FCFA = ¥0.169, selon le taux de la JICA en janvier 2011)																		
No.	Catégorie	Sous-Total																											
1	Coût local	¥17,864,000																											
2	Machines et équipements	5,804,643 FCFA et ¥5,989,000																											
(1 FCFA = ¥0.169, selon le taux de la JICA en janvier 2011)																													
<p><i>Partie sénégalaise</i></p> <p>Affectation d'Homologues</p>	<p>La partie sénégalaise a affecté des Homologues à douze (12) postes, au niveau du Chef de poste de contrôle, et aux niveaux départemental et national. Dans le rapport initial, les Homologues étaient catégorisés au niveau des chefs de poste et au niveau national.</p> <p>Il existe un fort taux de mobilité et de changement de poste parmi ces Homologues et leurs représentants dans l'administration aux niveaux départemental et régional de l'administration. Veuillez trouver ci-dessous les postes.</p> <p>Tableau: Changements au niveau des homologues et des postes administratifs</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Position</th> <th colspan="2">Recognised as C/P</th> <th rowspan="2">Total Number of Posts concerning C/P and their related positions</th> <th rowspan="2">Number of Posts where there was/were changes in personnel</th> </tr> <tr> <th>Inception Report</th> <th>Mid-Term Eve Doc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>National</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Regional</td> <td></td> <td>X</td> <td>3</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Department</td> <td></td> <td></td> <td>4</td> <td>1(Absenté)</td> </tr> <tr> <td>Chef de Poste</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>4</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table> <p>La Partie sénégalaise</p>	Position	Recognised as C/P		Total Number of Posts concerning C/P and their related positions	Number of Posts where there was/were changes in personnel	Inception Report	Mid-Term Eve Doc.	National	X	X	1	0	Regional		X	3	3	Department			4	1(Absenté)	Chef de Poste	X	X	4	3	
Position	Recognised as C/P		Total Number of Posts concerning C/P and their related positions	Number of Posts where there was/were changes in personnel																									
	Inception Report	Mid-Term Eve Doc.																											
National	X	X	1	0																									
Regional		X	3	3																									
Department			4	1(Absenté)																									
Chef de Poste	X	X	4	3																									
Coût local																													

	Bureau du Projet	Une pièce (de 21 m ²) est aménagée pour servir de bureau du Projet. Un magasin (de 6 m ²) est mis à disposition pour garder le matériel.	
	Vérification des activités		
Est ce que les activités mises en oeuvre sont prévues comme prévu?	Est ce que les activités ont été mises en oeuvre dans les zones cibles initialement prévues ?	Le Projet a changé les zones cibles de chaque activité. Il a également ajouté une série d'activités qui n'étaient pas prévues au moment du démarrage du Projet. De ce fait, la vérification suivante de la mise en oeuvre des activités indique les zones impliquées dans la plupart des cas.	
Est ce que les activités mises en oeuvre pour atteindre les résultats escomptés?	Est ce que les activités ont été mises en fonction du timing comme prévu?	Puisque le Plan d'opération n'était pas élaboré, le timing des activités n'était pas également planifié. Cependant, le Projet dispose d'un programme provisoire qui est maintenant élaboré dans le Plan d'opération.	Le niveau de réalisation et les besoins d'autres initiatives à entreprendre
	Vérification des activités individuelles		
	Dans cette section, les activités indiquées dans le Cadre Logique du Projet (PDM) sont souvent vérifiées pour voir si elles atteignent les résultats prévus. Cependant, le Cadre Logique du Projet comporte certains problèmes pouvant être considérés comme étant favorables à un échec logique. C'est ce qui justifie l'existence des explications suivantes sur le Cadre Logique (PDM). Ces problèmes notés dans le paragraphe précédé par {PDM} doit être modifié tant soit peu à travers les discussions lors du Comité Conjoint d'Evaluation.		
	SITUATION DE REFERENCE ET ACTIVITES DE SENSIBILISATION		
Est ce que les activités mises en oeuvre pour atteindre les résultats escomptés?	I-1. Mener sur chaque site l'enquête relative au niveau de compréhension par les acteurs de la pêche artisanale de l'importance de la gestion des ressources halieutiques ;	L'enquête indiquée comme étant l'activité I-1 a été menée par le consultant local sénégalais. Voici le contenu de ladite enquête. 1) Compréhension sur l'état actuel des ressources ainsi que dans le passé 2) Compréhension à propos du Code de la pêche maritime en vigueur stipulant les pêches illégales 3) Compréhension sur les activités de gestion des ressources pratiquées dans les sites pilotes ou dans d'autres villages de pêcheurs 4) Niveau d'engagement concernant la gestion des ressources 5) Espèces de poissons à cibler dans la gestion des ressources 6) Proposition des activités de gestion des ressources In details, please see the Chapter 4 (Especially 4-2, Page 47 to 59) in the Rapport d'Avancement!.	Réalisées
	I-2. Estimer l'état actuel de chaque stock de produits halieutiques concernés, avec la coopération des	Le Document élaboré par le Projet pour l'Evaluation à Mis Parcours (ci-après dénommé, MTSE) indique que l'activité est rapportée dans le Rapport d'avancement. Concernant la collecte d'informations, elle est principalement réalisée par le biais de la CRODT. Cependant, la liste ou les informations collectées ne peuvent pas être retrouvées dans le rapport indiqué, en	Réalisés

<p>Agents de la D.P.M., sur la base des données statistiques existantes (celles de la D.P.M., du CRODT, du projet de l'UE « S.A.G.P.S / C.O.M. / STABEX-Pêche », du projet de la JICA « Etude de l'évaluation et de la gestion des ressources halieutiques ») et de l'enquête auprès des pêcheurs</p>	<p>l'occurrence le Rapport d'Avancement!</p>	
<p>1-3. Mener une étude sur la pêche illégale ainsi que l'identification des divers partenaires au développement intervenant dans ce domaine.</p>	<p>Cette activité a été transformée en « Echanges d'informations et collaboration avec les autres bailleurs de fonds/ONG » indiqués dans le Rapport d'Avancement 1. Bien que le Rapport relate brièvement le Résumé de l'avancement (Tableau 1-1 Etat d'avancement du COGEPAS, Page 3-4) par une phrase ou une expression, il n'y a aucune information supplémentaire dans le rapport, aussi bien dans la version japonaise que dans la version française. Les projets mentionnés par les partenaires au développement dans le tableau sont: le Programme GIRMAC (Banque Mondiale), le Programme STABEX (UE), Wula Nafaa (USAID), WWF, PARTAGE, OCEANIUM, et EASY BOUTIQUE.</p> <p>Les informations rapportées ne concernent pas la pêche illégale mais concernent les questions relatives entretiens et aux discussions.</p>	<p>It is required to indicate more information for completion.</p>
<p>1-4. Sensibiliser les acteurs, avec la coopération des Agents de la D.P.M., sur l'importance de la gestion des ressources halieutiques en fournissant des informations relatives à l'état actuel des</p>	<p>Le Projet a mis en oeuvre une série d'activités au niveau des villages. Le tableau ci-dessus présente la vraie activité entreprise.</p>	<p>Presque réalisée</p>

No	Village	Date/heure	Lieu		Nbre de participants	Remarques
			Salle de réunion de l'association de pêcheurs	Salle de réunion de l'association de pêcheurs		
1	Joa	17h, 22 mai	Salle de réunion de l'association de pêcheurs	Salle de réunion de l'association de pêcheurs	25	Pas de problème
2	Mbour	18h, 26 mai	Salle de réunion de l'association de pêcheurs	Salle de réunion de l'association de pêcheurs	30	Courage de coœner, et présentations avec le groupe ethnographique. Pas de problème de son.
3	Joa	21h, 8 juin	Zone d'habitation	Zone d'habitation	100	Troisième et beaucoup d'entretiens parce que la présentation était à l'extérieur. Problèmes de son.
4	Mballing	19h, 12 juin	Salle d'école primaire	Salle d'école primaire	40	Présentation de l'association de pêcheurs à la même heure que le début de la saison de pêche.
5	Lompool	18h, 21 juin	Centre de pêche (Cedepêche)	Centre de pêche (Cedepêche)	70	L'association n'était pas très visible parce qu'il faisait encore nuit. Mais le son était bon car les entretiens ont été enregistrés.
6	Djibr	21h, 3 juillet	Devant la Poste de contrôle (Cedepêche)	Devant la Poste de contrôle (Cedepêche)	100	Le groupe ethnographique du restaurant n'était pas venu de tout. La présentation a été faite à l'extérieur parce qu'il faisait nuit. Les problèmes de son ont été résolus. Les problèmes de l'association ont été résolus.
7	Sowest	18h, 9 juillet	Chambre non occupée de l'installation d'habitation	Chambre non occupée de l'installation d'habitation	60	La présentation a été faite à l'extérieur parce qu'il faisait nuit. La chambre était défectueuse et tout le monde n'a pas pu entrer.
8	Méyame Pèpègane	16h, 23 juillet	Dans une ancienne installation de stockage de poisson	Dans une ancienne installation de stockage de poisson	60	La présentation a été faite à l'extérieur parce qu'il faisait nuit. Les problèmes de son ont été résolus.
9	Ondroo	18h, 26 juillet	Salle d'école primaire	Salle d'école primaire	50	La réunion des participants a pris du temps, et la présentation a commencé avec 2 heures de retard.
10	Saly	17h, 7 août	Dans le bureau d'un maître	Dans le bureau d'un maître	70	La présentation a pu commencer comme prévu.

Source: Rapport Interimaire, Chapitre 2, Page 5

1-5. Réaliser des visites d'échange sur les sites ayant déjà capitalisé une expérience positive en gestion des ressources halieutiques afin de sensibiliser les acteurs de la pêche artisanale sur la compréhension concrète des mesures de cette gestion ainsi que de leurs impacts

Durant les deux jours du voyage, qui leur ont permis de se rendre sur 3 sites, les participants ont pu s'informer sur des questions comme « le lancement des activités de gestion des ressources dans les villages visités » ou « la répartition des rôles entre les pêcheurs et l'administration », et acquérir des idées et techniques applicables au COGEPAS (cited from the Progress Report, 1-2 in Tableau 1-1: Etat d'avancement du COGEPAS, P.2).

Completed

2A : MISE SUR PIED D'UN CONSEIL LOCAL DE PECHE ARTISANALE (CLPA) A LOMPOUL ET A DJIBER

2-1. Identifier les acteurs concernés par les CLPA en collaboration avec l'administration des pêches

Le Projet a mené l' "Etude de la situation et des problèmes des CLPA/CLV à Kayar et Joal" (Page 3, Tableau 1-1, Rapport d'Avancement) à travers les entretiens avec les agents concernés de l'administration des pêches. Ceci constitue en quelque sorte une réalisation de l'activité prévue, bien qu'il existe toujours une question à savoir le degré auquel l'Administration sénégalaise était impliquée pour l'identification plutôt que d'être des informateurs de

Completed

<p>2-2. Sensibiliser les communautés de pêche sur l'importance, la structuration et les attributions des CLPA, s'accorder sur les rôles et responsabilités des acteurs en vue de créer des collèges, des comités locaux et des CLPA dans les localités concernées (Départements, Arrondissements, Communautés rurales ou Villages) ;</p>	<p>l'équipe des experts japonais. Le résultat de l'étude peut être trouvé dans le Chapitre 5, de la page 60 à la page 63, le Rapport Intérimaire 1.</p> <p>{Le Cadre Logique} Cette activité comporte trois étapes ; 1) « sensibiliser les communautés de pêche sur l'importance, 2) la structuration et les attributions des CLPA », et 3) « s'accorder sur les rôles et responsabilités des acteurs en vue de créer des collèges, des comités locaux et des CLPA dans les localités concernées ». L'explication doit être clarifiée dans les tris activités.</p> <p>Le Projet a assisté les communautés des pêcheurs de Lompoul et de Djifer à travers le contrat de sous-traitance passé avec un consultant individuel.</p> <p>Le Projet a considéré l'efficacité de la mise en oeuvre de l'activité, et a ensuite mené la deuxième et la troisième étape seulement (séminaire et formations) comme la première étape de l'enquête socioéconomique a fait dans l'exercice 2009.</p>	<p>Réalisée</p>
<p>2-3. Appuyer le processus de soumission à l'approbation et signature du projet de l'Arrêté portant création, organisation et fonctionnement des CLPA au MEMPTM</p>	<p>Le Projet a soumis la lettre (la date n'est pas indiquée dans le document annexé au Rapport Intérimaire) pour demander à la Direction des Pêches Maritimes (ci-après dénommée DPM) du Ministère de l'Economie Maritime (ci-après dénommé MEM) une reconnaissance légale sans difficultés des CLPA.</p> <p>Ceci a débouché sur la reconnaissance légale des CLPA de Lompoul et de Djifer le 27 octobre, 2010.</p>	<p>Accompli</p>
<p>2-4. Appuyer le processus de soumission à l'approbation et signature du projet de l'Arrêté préfectoral basé sur les éléments du règlement</p>	<p>{Cadre Logique} Cette activité, indiquée comme 2-4, inclue l'activité 2-3. Les clarifications doivent être apportées à travers les discussions.</p> <p>Le Projet a envoyé une lettre (la date n'est pas indiquée dans le fichier annexé au Rapport Intérimaire, Annexe 3) à la Direction des Pêches Maritimes (DPM) pour faciliter la délivrance de la reconnaissance légale aux deux CLPA (celui de Lompoul et de Palmarin)</p>	<p>Besoins de confirmation des contenus, et aussi de la modification du Cadre Logique.</p>

intérieur retenus par les acteurs ;		Needs to be deleted.																				
2-5. Mettre en place les organes stipulés dans les arrêtés.	{Cadre Logique} l'explication ici avec l'utilisation du mot "les organes" devrait être compris comme étant les CLPAs concernés. If it is so, the activity has done through the series of activity from Activity 2-1 to Activity 2-5. Ainsi, la présente activité peut être supprimée du Cadre Logique.																					
2B : RENFORCEMENT DE L'ADMINISTRATION DES CLPA																						
2-6. Construire, en fonction de l'ampleur de la gestion et des activités à mener, les bureaux des CLPA et des CLV dans chaque site	L'activité n'a pas été mise en oeuvre puisque le Projet considérait que les CLPA pouvaient fonctionner sans bureau (locaux).	Pas mise en oeuvre pour une raison																				
2-7. Former les représentants des CLPA en gestion et planification	<p>{Cadre Logique} L'activité a besoin de clarifier la différence existant entre la formation mentionnée ci-dessus (la troisième phase de l'activité 2-3).</p> <p>Un consultant individuel au niveau local pour cette activité dont la cible est Lompoul et</p> <p>Le Projet a organisé une formation sur les procédures administratives (Chapitre 11, Page 58-59, le Rapport Intérimaire). Cependant, la formation n'avait pas pris en compte la manière de planifier les activités des CLPA (Encadré dans le Chapitre 11, Page 58, le Rapport Intérimaire)</p> <table border="1" data-bbox="927 584 1046 1346"> <thead> <tr> <th colspan="3">Seminaire (Atelier)</th> <th colspan="2">Formation</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Période</th> <th>Durée</th> <th>Période</th> <th>Durée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lompoul</td> <td>21-24 mai, 2010</td> <td>4 jours</td> <td>25-28 mai, 2010</td> <td>4 jours</td> </tr> <tr> <td>Djifer</td> <td>6-12 mai, 2010</td> <td>7 jours</td> <td>13-16 mai, 2010</td> <td>4 jours</td> </tr> </tbody> </table> <p>(Source: Rapport Intérimaire, Chapitre 11, Page 59)</p>	Seminaire (Atelier)			Formation			Période	Durée	Période	Durée	Lompoul	21-24 mai, 2010	4 jours	25-28 mai, 2010	4 jours	Djifer	6-12 mai, 2010	7 jours	13-16 mai, 2010	4 jours	
Seminaire (Atelier)			Formation																			
	Période	Durée	Période	Durée																		
Lompoul	21-24 mai, 2010	4 jours	25-28 mai, 2010	4 jours																		
Djifer	6-12 mai, 2010	7 jours	13-16 mai, 2010	4 jours																		
2-8. Appuyer les CLPA dans la recherche de fonds pour leur fonctionnement ;	<p>Lorsque le Projet s'est rendu compte de l'indisponibilité des fonds que l'Etat devait lui allouer, (dont les 60% issus des frais d'immatriculation des pirogues), il a décidé de gagner quelque revenu à travers les activités génératrices de revenu (ci-après dénommées AGR). Les activités liées aux AGR seront abordées dans la section 3B.</p>	A modifié les voies pour les CLPA d'avoir des fonds.																				

	<p>{Cadre Logique} Il existe deux problèmes majeurs ici: 1) le Sujet (ou le Responsable et/ou la personne chargée de la mise en oeuvre) de cette activité n'est pas bien éclairée. Si on devrait considérer que les bénéficiaires (ici, les CLPA) ont besoin de fonds pour mener leurs activités, l'appui de la part des experts japonais devrait être minimisé pour des soucis de durabilité. Ainsi, le responsable devrait être dans la structure administrative du gouvernement sénégalais. 2) Les CLPA, ont-ils vraiment besoin de fonds pour leurs activités ? Si les CLPA fonctionnent pour la prise de décision sur la co-gestion des ressources halieutiques, les fonds destinés leur sont destinés peuvent être minimisés étant donné que l'organisation n'a besoin que de temps et d'espace pour discuter.</p>	<p>Besoin de clarification du contenu de l'activité.</p>
<p>2-9. Accompagner les CLPA dans leurs activités de planification et de budgétisation</p>	<p>{Cadre Logique} Le Sujet (ou le Responsable et/ou la personne chargée de la mise en oeuvre) ne sont pas éclairés, comme ceux mentionnés ci-dessus. En plus de cela, la planification du budget pourrait inclure là où l'on peut trouver les ressources financières dans plusieurs cas. L'activité doit être clarifiée pour savoir si la planification notée ici concerne seulement le livre des comptes ou les dépenses.</p> <p>Le Projet œuvre pour trouver des moyens financiers comme mentionné ci-dessus. Cependant, les livres des comptes des CLPA visités sont tenus principalement par les Chef de Poste. Comme mentionné ci-dessus dans le paragraphe du {Cadre Logique} le responsable, au sein du CLPA, de cette activité doit être éclairé.</p>	
<p>2-10. Suivre, contrôler et évaluer le déroulement des activités planifiées.</p>	<p>Concernant l'administration du CLPA, le système de suivi n'est pas encore confirmé dans les documents¹ du Projet officiellement soumis.</p> <p>Cela laisse entendre que le manque de partage du suivi entre la partie sénégalaise et la partie japonaise comme abordé dans la deuxième partie de la Grille d'Evaluation (c-à-d la Vérification du processus de mise en oeuvre du Projet).</p>	<p>Certaines initiatives ont besoin d'être entreprises pour être accomplies.</p>
<p>3A. APPUI A LA GESTION DES PECHERIES</p> <p>3-1) Mener une enquête sur les activités de la pêche (la technique, la campagne de pêche, les espèces ciblées, la distribution et la</p>	<p>L' « Étude sur les activités de pêche dans les villages ciblés » a été mise en oeuvre dans le premier exercice (Les détails peuvent être trouvés dans le Chapitre 3, Page 29-42, Rapport d'Avancement). L'étude prend en compte les questions suivantes pour les quatre (4) villages initialement ciblés;</p> <p>(1) Formation du village de pêche, (2) Pirogues, (3) Pêcheurs,</p>	<p>Réalisée</p>

<p>commercialisation des produits maritimes, etc.) en collaboration avec les C.L.V., après approbation par le CLPA.</p>	<p>(4) Engins et méthodes de pêche, (5) Production halieutique, (6) Migrations saisonnières, (7) Taux de dépendance de la pêche des revenus des foyers, (8) Distribution, et (9) Transformation.</p>																					
<p>3-2.Organiser un atelier de restitution/validation des résultats de l'enquête en collaboration avec le CLPA.</p>	<p>Cette activité est traitée lors de la réunion de lancement tenue dans chaque village en janvier 2010.</p> <p>Les nombres de participants aux séminaires sont indiqués par le Projet comme suit.</p> <p style="text-align: center;">Séminaire de janvier 2010</p> <table border="1" data-bbox="555 577 794 1361"> <thead> <tr> <th>Village</th> <th>Duration</th> <th>No. of Attendants in total</th> <th>No. of attendants in form administrative offices</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lompoul</td> <td>7, 8 Jan, 2010</td> <td>50</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Cayar</td> <td>18, 19 Jan, 2011</td> <td>40</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Joal</td> <td>11, 12 Jan, 2012</td> <td>50</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Djifer</td> <td>14, 15 Jan, 2013</td> <td>50</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table> <p>Source: Document du projet élaboré pour l'évaluation à mi-parcours No: Le nombre de participants est inscrit sur le document susmentionné.</p>	Village	Duration	No. of Attendants in total	No. of attendants in form administrative offices	Lompoul	7, 8 Jan, 2010	50	4	Cayar	18, 19 Jan, 2011	40	3	Joal	11, 12 Jan, 2012	50	3	Djifer	14, 15 Jan, 2013	50	3	
Village	Duration	No. of Attendants in total	No. of attendants in form administrative offices																			
Lompoul	7, 8 Jan, 2010	50	4																			
Cayar	18, 19 Jan, 2011	40	3																			
Joal	11, 12 Jan, 2012	50	3																			
Djifer	14, 15 Jan, 2013	50	3																			
<p>3-3.Préparer l'Administration des pêches, la Recherche et les acteurs de la pêche, par localité après approbation par le CLPA, et sur la base des données disponibles, un plan de gestion de chaque espèce halieutique visée.</p>	<p>{PDM} L'attitude du Projet consistant à respecter les initiatives locales n'est pas bien décrite dans cette explication.</p> <p>Le Projet souligne les initiatives du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et du CLPA au niveau du Village pour cette activité. L'activité a été facilitée avec la pleine appréciation de ces populations, et le temps qui lui a été réservé était suffisamment long.</p> <p>Le Projet a assisté les CLPA dans leurs discussions sur la prise de décisions pour la Gestion des Ressources, sauf le CLPA Cayar où le Projet considère la gestion autonome des ressources halieutiques par le Comité de Pêche de Cayar (ci-après dénommé CPC).</p>	<p>Même si le Projet considère que la communauté de Cayar est capable de faire de la Co-gestion des Ressources halieutiques, et c'est pourquoi le Projet n'intervient pas dans la communauté, il y a un nombre d'organisations</p>																				

	<p>3-4. Accompagner la mise en œuvre des plans de gestion à travers la co-surveillance, la réglementation, l'appui juridique, scientifique, technique, etc. ;</p>	<p>externes qui font un travail d'assistance dans le secteur.</p> <p>Il est fortement recommandé de voir si le CPC est réellement et pleinement capable de faire de la co-gestion autonome des ressources comme le suggèrent les Documents du Projet.</p>																				
<p>3-4. Accompagner la mise en œuvre des plans de gestion à travers la co-surveillance, la réglementation, l'appui juridique, scientifique, technique, etc. ;</p>	<p>Tableau: Gestion des Ressources halieutiques dans 4 Villages</p> <table border="1" data-bbox="248 645 539 1285"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lompoul</th> <th>Cayar</th> <th>Joal</th> <th>Djifer</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Meeting</td> <td>8</td> <td>0</td> <td>13</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Species</td> <td>Feuteu, Sole, etc.</td> <td>N/A</td> <td>Poulpe, Kothie, Yet, etc.</td> <td>Sole, Seiche, etc.</td> </tr> <tr> <td>resource management plan</td> <td>elaborated</td> <td>-</td> <td>elaborated</td> <td>elaborated</td> </tr> </tbody> </table> <p>Source: le Document du Projet préparé pour l'Evaluation à mi-parcours</p> <p>Note: Comme le Projet respecte les initiatives de co-gestion des ressources halieutiques des populations de Cayar, le Projet n'intervient pas dans le village pour ces activités catégorisées.</p> <p>{PDM} Activité 3-4, avec les exemples notés comme « à travers la co-surveillance, la réglementation, l'appui juridique, scientifique, technique, etc » ne peuvent pas être expliqués dans une activité, mais nécessitent d'être spécifiés dans une série d'activités.</p> <p>Il y a une série d'activités effectivement mises en œuvre et qui sont considérées comme faisant partie de l'Activité 3-4;</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Essais sur les filets dormants (Lompoul) », décrit dans le Rapport provisoire, Chapitre 3, Page 11 à 14. - Une série d'activités décrites comme « Gestion régionale des ressources (département de Mbour) » dans le Rapport provisoire, Chapitre 5, Page 21 à 27. - Une série d'activités décrites comme « Récifs de coquillages » dans le Rapport provisoire, Chapitre 6, Page 28 à 34. - Une série d'activités décrites comme « des essais sur les filets dormants (Djifer) » dans le Rapport provisoire, Chapitre 7, Page 35-39. - Une série d'activités décrites comme « Frayères artificielles de seiches (Djifer) » dans le Rapport provisoire, Chapitre 8, Page 40-46. <p>Toutes les activités servent uniquement pour des questions d'ordre technique et non des questions juridiques ou liées à une juridiction.</p>		Lompoul	Cayar	Joal	Djifer	Meeting	8	0	13	7	Species	Feuteu, Sole, etc.	N/A	Poulpe, Kothie, Yet, etc.	Sole, Seiche, etc.	resource management plan	elaborated	-	elaborated	elaborated	<p>Les activités ont besoin d'être spécifiés dans le PDM nouvellement élaboré.</p>
	Lompoul	Cayar	Joal	Djifer																		
Meeting	8	0	13	7																		
Species	Feuteu, Sole, etc.	N/A	Poulpe, Kothie, Yet, etc.	Sole, Seiche, etc.																		
resource management plan	elaborated	-	elaborated	elaborated																		

	<p>Les activités n'ont pas été planifiées au début du Projet, et par la suite, au milieu de la mise en œuvre du projet, des activités ont été menées.</p> <p>Comme il a été déjà noté dans la section des Intrants, les activités ajoutées ont entraîné l'expansion inhabituelle des dépenses qui est rare dans le schéma de coopération technique de la JICA.</p>	
<p>3-5. Suivre et évaluer la mise en œuvre effective des plans de gestion élaborés par les CLPA.</p>	<p>Le contrôle des activités susmentionnées catégorisées qui entrent dans les études techniques, les études et le transfert technique sont partiellement effectués par les exécutants du projet.</p>	
<p>3B : ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (AGR)</p>		
<p>3-6. Mener, par localité, une enquête socio-économique sur les activités présentes et potentielles du site ;</p>	<p>L'« Étude socio-économique des villages de pêcheurs » a été menée dans quatre (4) villages cibles. L'étude comprend : la population, les ethnies et les religions, les mouvements de population, Principales industries, Mariage, Education, société et genre, Groupements économiques, Organismes d'aide extérieurs, Activités économiques en général, annuelles et quotidiennes, et finalement, Sources d'informations.</p>	<p>Terminé</p>
<p>3-7. Organiser un atelier de restitution / validation des résultats de l'enquête en collaboration avec le CLPA</p>	<p>L'Atelier (atelier de restitution / validation des résultats de l'enquête) s'est tenu en janvier 2010.</p>	<p>Terminé</p>
<p>3-8. Identifier les activités génératrices de revenus (AGR) prometteuses et renforcer les capacités des bénéficiaires pour leur mise en œuvre</p>	<p>{PDM} L'activité indiquée peut être séparée en deux: « identifier les activités génératrices de revenus (AGR) prometteuses » et « renforcer les capacités des bénéficiaires pour leur mise en œuvre ».</p> <p>L'engagement du Projet pour les AGR: les activités sont divisées en deux groupes: 1) Cayar et Joal où les AGR ont démarré en JF 2010, et 2) Lompoul et Djifer où les discussions sont toujours en cours.</p>	<p>En cours.</p>
<p>3-9. Accompagner les bénéficiaires dans la</p>	<p>Chapitre 10 (Page 52 à 56) du Rapport provisoire. Les experts du Projet ont établi un contrat entre les bénéficiaires et le fonds de la société des experts.</p>	<p>-Besoins de considération</p>

<p>recherche de financement de leurs AGR</p> <p>3-10. Suivre, contrôler et évaluer la mise en œuvre des AGR.</p>	<p>Concernant cette situation, voir la section de la Durabilité.</p> <p>{PDM} L'acteur de l'Activité n'est pas précisé de même que les autres activités.</p> <p>La manière de contrôler n'est pas encore établie parmi les acteurs attendus.</p>	<p>sur la validité.</p> <p>Besoins de clarification des acteurs ainsi que de la manière de contrôler.</p>									
<p>Sommaire : Activités mises en œuvre</p>	<p>Le Projet a identifié avec attention les problèmes auxquels sont confrontés les communautés de pêcheurs au niveau de chaque site. Pour apporter des solutions aux problèmes et aux besoins de chaque communauté, le Projet a effectué certains aménagements au niveau des activités par rapport à la conception initiale.</p> <p>Les tableaux suivants indiquent les activités additionnelles, réalisées ou non.</p> <table border="1" data-bbox="582 472 855 1283"> <thead> <tr> <th>No</th> <th>Activités supplémentaires</th> <th>Remarques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>N/A</td> <td>Diffusion des informations sur les activités par le Projet</td> <td>Le projet a réussi à diffuser les informations avec succès grâce à l'usage des médias.</td> </tr> <tr> <td>3-4</td> <td>Accompagner la mise en œuvre des plans de gestion à travers la co-surveillance, la réglementation, l'appui juridique, scientifique, technique »</td> <td>L'activité a plusieurs composantes. Il s'agit principalement d'études scientifiques à un niveau pratique.</td> </tr> </tbody> </table>	No	Activités supplémentaires	Remarques	N/A	Diffusion des informations sur les activités par le Projet	Le projet a réussi à diffuser les informations avec succès grâce à l'usage des médias.	3-4	Accompagner la mise en œuvre des plans de gestion à travers la co-surveillance, la réglementation, l'appui juridique, scientifique, technique »	L'activité a plusieurs composantes. Il s'agit principalement d'études scientifiques à un niveau pratique.	<p>Le Projet considère que les CLPA et/ou les CLV peuvent utiliser les structures telles que le bureau du Chef de poste, ou les locaux offerts par le Gouvernement du Japon.</p>
No	Activités supplémentaires	Remarques									
N/A	Diffusion des informations sur les activités par le Projet	Le projet a réussi à diffuser les informations avec succès grâce à l'usage des médias.									
3-4	Accompagner la mise en œuvre des plans de gestion à travers la co-surveillance, la réglementation, l'appui juridique, scientifique, technique »	L'activité a plusieurs composantes. Il s'agit principalement d'études scientifiques à un niveau pratique.									
<p>recherche de financement de leurs AGR</p>	<p>Activités non réalisées</p>	<p>Remarques</p>									
<p>recherche de financement de leurs AGR</p>	<p>2-6. Construire, en fonction de l'ampleur de la gestion et des activités à mener, les bureaux des CLPA et des CLV dans chaque site</p>	<p>Remarques</p>									

Vérification des Résultats		
Résultat	Indicateurs	
Choix d'indicateurs appropriés pour les résultats	Il y a beaucoup d'indicateurs écrits dans le cadre logique pour chaque résultat. Cependant, la plupart d'entre eux ne sont pas des indicateurs habituels de résultats. Réflétant la situation, les indicateurs qui sont dans les cases sont appliqués pour la vérification de chaque résultat. La conclusion pour chaque résultat est aussi notée dans la case ci-dessous.	
Résultat 1 : La prise de conscience des acteurs de la pêche artisanale sur l'importance de la gestion durable des ressources halieutiques est améliorée dans chaque site.	1-3. Le niveau d'augmentation de la prise de conscience des acteurs de la pêche artisanale sur l'importance des activités de gestion locale des ressources halieutiques, par rapport au début du démarrage du projet.	<p>Vérification</p> <p>Le Résultat 1 a été réalisé jusqu'à un certain niveau. Toutefois, d'autres mesures doivent être prises pour la compréhension des acteurs qui ne sont pas membres du CLPA.</p> <p>A travers l'entretien avec les membres du CLPA et les autres acteurs du secteur de la pêche dans les quatre sites du Projet, il a été noté les conclusions pertinentes suivantes :</p> <p>(1) La majorité des membres du CLPA est bien informée de l'importance des activités de gestion locale des ressources halieutiques.</p> <p>(2) Il y a certains, dont la plupart ne sont pas membres du CLPA, qui ignorent que ces règlements les concernent.</p>
Résultat 2 : Les Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) et les Comités Locaux Villageois (CLV) sont mis en place et leurs capacités sont renforcées.	<p>2-A-1. L'organigramme et le statut des nouveaux CLPAs sont déterminés et approuvés légalement.</p> <p>2-B-1. Au moins d'un problème de la gestion des ressources halieutiques sont discutés et approuvés par les CLPAs.</p>	<p>Le Résultat 2 a presque été réalisé puisque le CLPA a été effectivement renforcé par l'intervention du Projet.</p> <p><u>2-A-1: Mise en place des CLPA</u></p> <p>Les CLPA de Lompoul et Djifer sont mis en place et légalement reconnus.</p> <p><u>2-B-1 Discussions et approbation des mesures de gestion des ressources halieutiques</u></p> <p>Dans le cadre du Projet, les trois CLPA ont réussi à adopter leurs propres règlements.</p>

<p>Résultat 3: Les capacités des acteurs de la pêche artisanale en gestion locale des ressources halieutiques et en aménagement des pêcheries sont renforcées.</p>	<p>3-4. L'établissement d'un système de co-surveillance 3-5. Si oui ou non les mesures réglementaires adéquates ont été instituées relativement à ces initiatives locales 3-6. Le niveau de respect de l'application de ces mesures réglementaires</p>	<p>Le Résultat 3 a été réalisé jusqu'à un certain niveau, même s'il y a eu des performances diversifiées suivant les acteurs.</p> <p><u>3-4: La Co-surveillance:</u></p> <p>Le CLPA de Lompoul dispose d'une sous-commission de co-surveillance active. Par ailleurs, il y a des villages où les activités des populations diffèrent.</p> <p><u>3-5: Initiatives au niveau local</u></p> <p>A. Lompoul et à Djifer, le CLPA a démarré les discussions sur les règlements et a commencé à prendre des décisions.</p> <p>Il a été constaté des différences dans les règlements suivant les sites.</p> <p><u>3-6: Respect des règlements au niveau local</u></p> <p>Les situations diffèrent entre les sites. Les éléments suivants ont été constatés lors de l'entretien avec les CLPA, les autres acteurs et agents administratifs.</p> <p>(1) A Lompoul, le CLPA affirme que le règlement susmentionné est respecté à 100 % dans les villages concernés. Les filets de mailles 30-32-36 ont été confisqués par un membre de la Commission de Surveillance du CLPA.</p> <p>(2) A Joal, des règles établies par les acteurs existaient même avant la mise en place du CLPA. Il n'y a eu aucun problème pour faire appliquer ces règles aux villageois, selon les membres du CLPA. Les problèmes qui concernaient surtout les villageois venus de l'extérieur et les pêcheurs immigrés ont été débattus.</p> <p>(3) A Djifer, les participants à la réunion avaient deux avis contraires concernant les règles. Une partie qui observe le règlement sur la taille des mailles a insisté sur la nécessité d'une action immédiate sur l'autre partie qui utilise la maille 40 mm.</p>
--	--	--

Réalisation de l'objectif spécifique du Projet											
indicateurs de l'objectif spécifique du Projet	De la même manière qu'avec les résultats, il y a beaucoup d'indicateurs inappropriés inscrits dans le cadre logique. Reflétant la situation, les indicateurs dans les cases sont utilisés pour la vérification de chaque résultat. La conclusion pour chaque résultat est également notée dans la case ci-dessous.										
Est ce que le but du Projet sera atteint d'ici la fin du Projet?	<p>(1) Au moins une cogerstion des activités est mise en œuvre en se basant sur la planification faite par les pêcheurs et les agents administratifs à travers le CLPA sur chaque site.</p> <p>(1) Activité de cogerstion: Plan et mise en œuvre</p> <p>Au moment de l'évaluation à mi-parcours, à travers l'assistance du Projet, les trois CLPA ont démarré leurs actions de cogerstion décrites comme suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Villages cibles</th> <th>Activités de cogerstion appuyées par le Projet</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lompoul</td> <td>Elargissement de la taille des mailles (40 mm & plus), réduction de 10 % du nombre de filets</td> </tr> <tr> <td>Kayar</td> <td>- (par leurs propres initiatives)</td> </tr> <tr> <td>Joal</td> <td>Repos biologique du Poulpe</td> </tr> <tr> <td>Djifer (Palmarin)</td> <td>Taille des mailles (46 mm & plus)</td> </tr> </tbody> </table> <p>NB : A Kayar, le Projet a noté que les acteurs menaient déjà des activités de cogerstion. Afin de respecter ces initiatives, le projet a décidé de ne pas intervenir dans les activités de cogerstion à Kayar.</p> <p>(2) Activité de cogerstion: perspectives</p> <p>Comme c'est le début de leur gestion, il n'est pas encore confirmé la poursuite des activités. Toutefois, comme il a été noté dans la section de l'Efficacité et la Durabilité au Chapitre 5, la poursuite pourra être étudiée.</p>	Villages cibles	Activités de cogerstion appuyées par le Projet	Lompoul	Elargissement de la taille des mailles (40 mm & plus), réduction de 10 % du nombre de filets	Kayar	- (par leurs propres initiatives)	Joal	Repos biologique du Poulpe	Djifer (Palmarin)	Taille des mailles (46 mm & plus)
Villages cibles	Activités de cogerstion appuyées par le Projet										
Lompoul	Elargissement de la taille des mailles (40 mm & plus), réduction de 10 % du nombre de filets										
Kayar	- (par leurs propres initiatives)										
Joal	Repos biologique du Poulpe										
Djifer (Palmarin)	Taille des mailles (46 mm & plus)										
	<p>(2) L'activité de cogerstion ci-dessus doit être mise en œuvre continuellement au conformement au document de programmation.</p>										

2. Verification Processus de mise en oeuvre

Est ce que le Projet est mis en oeuvre comme prévu?	Voir ce qui est mentionné ci-dessus "Vérification des intrants » et "Vérification des activités".	
Est ce que le Projet dispose de méthodes pratiques et correctes de suivi?	Planification du suivi Mise en oeuvre du suivi	Le plan d'opération (PO) n'avait pas encore été élaboré au moment de l'évaluation à mi-parcours. Le cadre logique ou son contenu (activités et résultats) n'a pas été utilisé par le CP. The Project has done some monitoring activities.
	Partage du suivi/avec la partie sénégalaise	Pour la mise en oeuvre du Projet, il n'existait pas de système de contrôle /suivi commun à partager avec la partie sénégalaise..
Est ce que le Comité de pilotage fonctionnait bien pour la bonne gestion du Projet	Organisation du Comité de Pilotage	Le CP, Comité de Pilotage du Projet, a presque une structure verticale, représentant les homologues nationaux, régionaux et départementaux de la DPM. D'autres Directions concernées par les activités du Projet ne sont pas impliquées dans le CP.
	Activités du Comité de Pilotage	Le CP a œuvré pour le partage des informations et l'évaluation des activités du projet. Il a aussi tendance à débattre des problèmes au niveau local.
Est que les homologues du Projet communiquent bien avec le Projet ?	La communication en général	Par ailleurs, le CP n'a pas suffisamment œuvré pour la cohérence de certaines activités du projet du point de vue de la politique et de la stratégie du MEM, ainsi que pour faire une bonne coordination avec les autres partenaires au développement. En outre, ses activités devraient également être en conformité avec la réglementation nationale ; par exemple, lorsque l'étude expérimentale participative sur le monofilament a été menée à Lompoul, la question de l'adéquation n'a pas été suffisamment traitée. Il y avait une bonne communication entre l'équipe des experts japonais et le premier homologue. Le premier homologue venait souvent au bureau du Projet et partageait toujours les informations avec les experts japonais et se concertait avec eux. Quant aux autres homologues qui sont tous dans les bureaux au niveau local, leur communication était limitée seulement aux questions pratiques au niveau local
	La communication pour le suivi des	Comme il a été déjà noté, il n'existe aucun système de suivi (méthodes/ formes à utiliser) à partager entre la partie sénégalaise et la partie japonaise. Toutes les actions de suivi étaient initiées par la partie japonaise. Les homologues ne sont pas totalement impliqués dans les activités de suivi du Projet

	activités du Projet	
Est ce que le transfert de technologie se fait de manière appropriée?	No. d'homologues pour le transfert de technologie	The first C/P at the DPM and 4 Chef de Post at the Local Level.
	Contents / Activities considered as technical transfer of Utilization of Training in Japan	The first C/P at the DPM: Coordination for Project Implementation, Presentation. Chef de Poste: actual technical issues as noted in the section of "Verification of Activities" The Utilization of the Training in Japan has been effective. The participants gained a good chance to re-view their own activities in the theoretical and global perspectives. Technical transfer for the Participatory Approaches were also relevant to their facilitative activities for CLPA meetings.
Est-ce que le Projet avait impliqué d'autres intervenants/et communiquait avec eux?	Méthodes et approche Communication in general	Le transfert de technologies au niveau local est effectué de façon pratique et concrète afin de renforcer les capacités des acteurs du secteur de la Pêche y compris celles du Chef de Poste. There is no report or comments to suggest the miscommunication between the Project and other stakeholders.
	Effective Involvement of External organizations Regionalisation and Como-Peche	It is reported that the registration fee, that was considered to be paid back to the fisher communities i.e. CLPAs, are not yet paid back. The effective use of the JCC and involving other ministry members to the JCC may help for the smooth promotion as the payment is related to the Ministry of Finance. In Mbour, the Project has started its initiative, the involvement of neighboring villages of the targets, that the Project calls Regionalisation. In the area where the Regionalisation, there are target villages of the Como-Peche as part of World Bank's Involvement. It is reported that the villagers are further confused by the difference of the two sides 7 approaches.
Est ce que le Projet disposait d'une bonne méthodes de transmission des	Relations publiques	Le Projet a diffusé les informations à travers les ateliers mentionnés ci-dessus et d'autres canaux de communication. Emission de Lettres d'information, 1) Rédaction d'une brochure, 2) Tournage d'un film de sensibilisation,

Informations		<ul style="list-style-type: none"> 3) Renouvellement du site Internet (version française) et création des versions anglaise et japonaise, 4) Utilisation des mass média (journaux), 5) Utilisation de YouTube, 6) Collaboration avec les Volontaires japonais de la coopération à l'étranger, 7) Présentation à des conférences internationales, and 10) Emission des calendriers.
Respect de l'opinion des acteurs locaux		<p>Le Projet respecte les opinions des participants lors des réunions. De cette façon, le Projet véhicule sa politique jusqu'à ce que son importance dans la co-gestion des ressources halieutiques soit reconnue.</p>



3. Evaluation through the Five Criteria

P e r f i n e n c e	Evaluation Question		Evaluation result (Proposal)
	Main Questions	Sub-Questions	
	L'objectif du projet correspond t-il toujours aux besoins des populations des zones cibles ?	L'objectif du projet correspond t-il toujours aux besoins des bénéficiaires ?	Le secteur des Pêches au Sénégal est important de deux points de vue : 1) un des plus grands pourvoyeurs de devises (exportation) et aussi 2) le plus gros fournisseur de protéines d'origines animales pour les populations. On considère qu'environ 20 % de la population sont liés d'une façon ou d'une autre au secteur des pêches pour des emplois directs et/ou indirects.
		Politique et stratégie au Sénégal	Le nombre d'embarcations de pêche augmente et par conséquent, la production annuelle a crû, passant de 50.000 tonnes en 1960 à près de 400.000 tonnes actuellement. En plus de cela, il y a des rapports scientifiques sonnant l'alarme sur l'extrême rareté de quelques espèces en raison de la surexploitation.
		Le secteur des Pêches dans le pays	Les pêcheurs artisans sont considérés comme les principaux acteurs de la production du secteur dans le pays. Ces dernières années, il a été estimé qu'ils contribuent approximativement à hauteur de 90 % de la production.
		Pêche artisanale	
		Exploitation	
		CLPA	Dans le Décret Fixant les Modalités d'application de la Loi No° 98-32 du 14 avril 1998 portant code de la pêche maritime, le CLPA est considéré comme vital pour la gestion des ressources halieutiques.
		La co-gestion	Dans l'Article 9, le Code note clairement que le CLPA a pour rôle de "réduire et de régler les conflits entre les communautés et les pêcheurs qui appliquent les différentes méthodes de pêche".
		Choix des groupes cibles	La co-gestion des Pêches est clairement mentionnée dans le « Plan d'Actions détaillées de la lettre de Politique Sectorielle des Pêches et de l'Aquaculture » dont les mesures sont à prendre par la DPM pour « développer et promouvoir les initiatives locales de co-gestion des pêcheries artisanales avec les communautés de pêcheurs de sites de pêches ».
		L'approche Bottom Up	As note in the previous section, co-management of small scale fisheries, the government strategy is clear that the target group, small scale fishers are relevant to the
			After the findings of the failure of the top-down approach for the

L'expérience et la politique de la JICA	La stratégie de la cogestion est-elle toujours une des plus pertinentes dans le cadre de la coopération technique japonaise en matière de Pêches	L'Etude	The Project respects the participants speaking out at the meetings spending long time. In this way, the Project has penetrated its policy of the bottom up that is considered as important for the Co-management of fishery resources. Le Projet fait suite à l'« Etude de l'évaluation et de la gestion des ressources halieutiques » mise en œuvre par la JICA de 2003 à 2006. Il a réussi à identifier que la cogestion avec les pêcheurs artisans est vitale pour résoudre les problèmes évoqués plus haut. L'approche de la co-gestion est aussi considérée comme compatible avec le document stratégique de la JICA pour le Développement des Pêcheries (2005) qui indique aussi que les approches de base sont les plus applicables pour ces communautés où la pêche artisanale est plus répandue.
E f f i c a c i t é	Prévision de réalisation Conception du Projet	Est-il envisageable que le Projet se termine dans les délais ? La structure du projet est-elle effective ?	Voir le paragraphe 'réalisation de l'objectif du projet' Les trois résultats du Projet (à savoir la prise de conscience, la mise en place et le renforcement des capacités des CLPA et le renforcement des capacités pour la gestion des ressources halieutiques) concourent à l'atteinte de son objectif. L'objectif spécifique : "Sur l'initiative des Acteurs de la Pêche, la co-gestion des ressources halieutiques entre les professionnels de la Pêche artisanale et les administrations concernées, est établie au niveau des sites du Projet " est tout à fait logique. Il existe une compatibilité entre les trois résultats. Chacun des trois résultats est conçu pour impliquer un niveau différent de groupes dans les communautés de pêcheurs. Le Résultat 1 est destiné à l'approche de la Communauté des Pêcheurs en général, tandis que le Résultat 2 est destiné aux CLPA et CLV, et le Résultat 3 aux mêmes groupes professionnels (ou GIE) qui envoient des représentants au niveau des CLPA. Ainsi, le Projet peut se rapprocher de toute la communauté et pourra aider les acteurs clés dans leurs rôles qu'ils doivent jouer dans le secteur de la pêche.
E f f i c i e	Prévision de réalisation Conception du Projet	Réalisation des Résultats Est-il envisageable que le Projet se termine dans les délais ? Les activités supplémentaires	Le projet a fait des progrès significatifs. Voir le paragraphe 'réalisation de l'objectif du projet' Une série d'activités sont mises en œuvre sans tenir compte de la conception initiale du Projet. Leur mise en œuvre est jugée nécessaire au niveau local.

a c e				<p>Les dépenses pour les activités supplémentaires sont jugées peu coûteuses comme le montre le tableau ci-dessous.</p> <table border="1" data-bbox="287 481 486 1153"> <thead> <tr> <th>Activités</th> <th>Fonds investis (yen japonais)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4 principaux sites pour le début des activités</td> <td>19 612 000</td> </tr> <tr> <td>Activités additionnelles</td> <td>1 525 400</td> </tr> </tbody> </table> <p>Il faudra néanmoins tenir compte de la possibilité d'augmentation du nombre de villages qui ont été récemment inclus dans la deuxième année du Projet.</p>	Activités	Fonds investis (yen japonais)	4 principaux sites pour le début des activités	19 612 000	Activités additionnelles	1 525 400														
Activités	Fonds investis (yen japonais)																							
4 principaux sites pour le début des activités	19 612 000																							
Activités additionnelles	1 525 400																							
		<p>Achats d'équipements au niveau local</p>	<p>Le Projet a favorisé les achats d'équipements au niveau local. Cela permet de réduire le coût par rapport à des achats effectués au Japon.</p>																					
		<p>Le facteur humain</p>	<p>Les homologues sénégalais se sont montrés particulièrement disponibles. Cependant, comme l'indique le tableau suivant, leur mobilité est très forte. Il faut donc imaginer des moyens efficaces pour le transfert de technologie.</p>	<p>Tableau : Homologues et Postes administratifs</p> <table border="1" data-bbox="933 403 1173 1243"> <thead> <tr> <th>Fonction</th> <th>Reconnus comme homologues</th> <th>Nombre total de postes concernant homologues et leur fonction</th> <th>Nombre de postes à où il y a eu des changements au niveau du personnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>National</td> <td>X</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Régional</td> <td>X</td> <td>3</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Départemental</td> <td></td> <td>4</td> <td>1 (absent)</td> </tr> <tr> <td>Chief de poste</td> <td>X</td> <td>4</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	Fonction	Reconnus comme homologues	Nombre total de postes concernant homologues et leur fonction	Nombre de postes à où il y a eu des changements au niveau du personnel	National	X	1	0	Régional	X	3	3	Départemental		4	1 (absent)	Chief de poste	X	4	3
Fonction	Reconnus comme homologues	Nombre total de postes concernant homologues et leur fonction	Nombre de postes à où il y a eu des changements au niveau du personnel																					
National	X	1	0																					
Régional	X	3	3																					
Départemental		4	1 (absent)																					
Chief de poste	X	4	3																					

Il est prématuré d'évaluer l'impact du projet à ce stade.

I m p a c t s	Il est prématuré d'évaluer l'impact du projet à ce stade.		
D u r a b i l i t é	Durabilité des approches du projet	Les approches de cogestion du projet seront elle mises en oeuvre par les groupes cibles (CLPa et CLV) après le projet ?	Fonction du CLPA
	Participation de l'Administration	Financial matters in relation to its function La reconnaissance par l'Administration Le renforcement de l'Administration locale Besoins d'appui administratif	Il est confirmé que les CLPA sont des organes de concertation pour les principaux acteurs de la cogestion et qu'ils jouent un rôle crucial dans le Projet. Le versement des redevances du permis de pêche et des cartes professionnelles aux CLPA renforcera de manière significative la base financière des CLPA. facteur clé pour la durabilité de la co-gestion. There is still on-going discussion whether the CLPA is to be only the consultative body for the decision making, or administrative body that can gain opportunities of actual actions of Les activités et résultats du Projet peuvent être durablement maintenus s'ils sont compatibles et en cohérence avec la politique des pêches. Les Chefs de Poste, fonctionnaires de l'Administration des Pêches, sont membres des CLPA. Le projet envisage de renforcer leurs capacités et de travailler en étroite collaboration avec eux. Toutefois, un besoin d'appui administratif au niveau départemental et régional est constaté pour : - l'appui juridique aux CLPA - la coordination avec les organismes externes
	Initiatives locales et rémunération	et absence de	Les participants aux différentes activités du Projet, réunions et ateliers, n'ont pas été rémunérés. Il s'agit d'une clef favorable à la poursuite des activités à la fin du Projet.

Annexe 5. Les apports des experts japonais

Nom	Domaine	Durée d'envoi	Organisation
Naohiko WATANUKI	Chef de l'équipe / renforcement du système de cogestion des ressources halieutiques	14/07/2009-11/10/2009(3,0MM) 04/01/2010-04/03/2010(2,0MM) 21/04/2010-09/06/2010(1,67MM) 18/07/2010-02/11/2010(3,60MM) 03/01/2011-03/03/2011(2,0MM)	OAFIC
Masashi SATO	Chef adjoint de l'équipe / étude et analyse de la pêche / techniques de gestion des ressources halieutiques 1	04/08/2009-27/11/2010(3,87MM) 08/12/2009-19/01/2010(1,43MM) 31/05/2010-14/07/2010(1,50MM) 27/10/2010-10/12/2010(1,50MM)	OAFIC
Sachiko OGATA	Etude socio-économique / développement de communautés de la pêche	31/07/2009-30/09/2009(2,07MM) 18/07/2010-18/08/2010(1,07MM) 16/01/2011-01/03/2011(1,50MM)	OAFIC
Hitonori NANAO	Techniques de gestion des ressources halieutiques2 / activités génératrices de revenus	08/05/2010-19/06/2010(1,43MM) 08/11/2010-23/01/2011(2,57MM)	OAFIC
Yoshikazu OGINO	Activité de sensibilisation et de vulgarisation	14/07/2009-15/03/2010(8,17MM) 21/04/2010-15/10/2010(5,93MM) 17/01/2011-17/03/2011(2,0MM)	OAFIC

Annexe 6. Stage au Japon

Nom de stage	Durée	Domaine	Titre de stage	Poste pendant stage	Chiffre d'affaires du temps
Mamadou THIAM	24/02/2010-24/04/2010		Formation centrée sur le développement durable de village de pêcheurs en Afrique de l'ouest et du centre	le Homologue principale de projet COGEPAS	
(Khalia NIANG	24/02/2010-24/04/2010		(Sustainable Development of the Fishing Community for French Speaking Central and West African Countries)	Chief de Poste de Contrôle de Cayar	
Mamadou NDAO	24/02/2010-24/04/2010			Chief de Poste de Contrôle de Djifère	
Amadou Moustapha FAYE	24/02/2010-24/04/2010			Chief de Poste de Contrôle de Joal	Affecté au DPSP(oct 2010)
Ousseynou NGOM	24/02/2010-24/04/2010			Adjoint chef de Poste de Contrôle de Joal	
El Haji NDAO	17/10/2010-17/12/2010			Chief de Service Départemental de Mbour	
Mansour Maliek NDIAYE	17/10/2010-17/12/2010			Chief de Poste de Contrôle de Djifère	

Annexe 7. Fourniture d'équipements et de matériaux

No	Année d'arrivée	Nom de matériel	No de modèle	Marque	Prix (JPY)	Prix (FCFA)	Utilisation de sections	Lieu
1-1	2009	Photocopieuse	IR2022	CANON		2,176,000		Bureau du projet
1-2	2009	Projecteur	EMP EB X6	EPSON		506,000		Bureau du projet
1-3	2009	Ecran	150x150cm			160,000		Bureau du projet
1-4	2009	Ordinateur de portable	A350 S20	TOSHIBA		475,000		Bureau de homologue
1-5	2009	Groupe electrogen	TURBO2500	SDMO		268,300		Bureau du projet
1-6	2010	Apareille de photo numerique	LUMIX DMC-FT2	PANASONIC	¥37,000			Bureau du projet
1-7	2010	Caisse de apareille pour sous-marin	DMW-MCFT2	PANASONIC	¥22,000			Bureau du projet
1-8	2010	Branches artificielles pour frayères de la seiches(consommable)	(commande spéciale)	SAKAI Orbex	¥500,000			Bureau du projet
<u>Matériel par Bureau de la JICA SENEGL</u>								
2-1	2009	Vehicule 4x 4	PAJERO V96WLNFDL	MITSUBISHI	¥2,715,000			Bureau du projet
2-2	2009	Vehicule 4x 4	PAJERO V96WLNFDL	MITSUBISHI	¥2,715,000			Bureau du projet
2-3	2009	Ordinateur de bureau	Compaq dx 2300	HP		515,000		Bureau du projet
2-4	2009	Ordinateur portable	Compaq 6710b	HP		782,000		Bureau du projet
2-5	2009	Imprimante laser en noir et blanc	Laser Jet 4250tn	HP		804,000		Bureau du projet
2-6	2009	Onduleur	LEADER 1000	NITRAM		118,343		Bureau du projet
			Sub - Total in FCFA		5,804,643 FCFA			
			Sub - Total in JPY		¥5,989,000			

Annex 8. JICA 側 ローカルコスト負担実績

単位: 日本円

No.	Catégorie	ローカルコスト負担額							
		JFY 2009		JFY 2010		Total			
		Plan	Actual	Plan	Actual	Plan	Actual		
1	Employment (Project Staff)	2,546,000	1,598,000	3,257,000	3,257,000	5,803,000	4,855,000		
2	Maintenance / Repair	19,000	153,000	244,000	244,000	263,000	397,000		
3	Consumption(gasoline, printer inc)	822,000	618,000	1,095,000	1,116,000	1,917,000	1,734,000		
4	Travel expense	504,000	315,000	719,000	919,000	1,223,000	1,234,000		
5	Communication(TEL/Internet)	141,000	100,000	138,000	138,000	279,000	238,000		
6	Public Relations	1,652,000	1,823,000	2,656,000	637,000	4,308,000	2,460,000		
7	Rental / hire fee	306,000	77,000	448,000	447,000	754,000	524,000		
8	Local seminar / Training	379,000	259,000	411,000	411,000	790,000	670,000		
9	Other Contract(in Senegal)	8,419,000	8,419,000	5,611,000	5,611,000	14,030,000	14,030,000		
10	Material transport	0	-	71,000	71,000	71,000	71,000		
11	Equipments(consumption)	918,000	608,000	3,028,000	3,028,000	3,946,000	3,636,000		
	年合計ならびに、2年分合計	15,706,000	13,970,000	17,678,000	15,879,000	33,384,000	29,849,000		
	2009年度予算額	8,000,000		N/A			11,985,000		
	2010年度予算額	N/A		3,985,000					
	2009年度予算との比較	5,970,000		N/A			17,864,000		
	2010年度予算との比較	N/A		11,894,000					

Annexe 9. Disposition des homologues

Nom de homologue et poste	Domaine	Durée d'affectation	Nom des experts en charge	Année d'affectation	Remarque
Mamadou THIAM	Tout le monde sont les	Jui 2009 ~	WATANUKI, SATO, OGINO, OGATA, NANAŌ	2000 ~	
Ibrahima Faye Adama Diouf (Chef de Poste de Contrôle de Lompoul)	Agent d'administration	Jui 2009 ~ jan 2010 Jan 2010 ~	WATANUKI, SATO, OGINO	1985 ~ 1988 ~	
Khalla Niang (Chef de Poste de Contrôle de Cayar)		Jui 2009 ~	WATANUKI, SATO, OGINO, OGATA	1981 ~	
Amadou Moustapha Faye Samba Sar (Chef de Poste de Contrôle de Joal)		Jui 2009 ~ oct 2010 Oct 2010 ~	WATANUKI, SATO, OGINO, OGATA, NANAŌ	1977 ~ 1975 ~	
Mamadou Ndao Mansour Malick Diéye (Chef de Poste de Contrôle de Djifère)		Jui 2009 ~ oct 2010 Oct 2009 ~	WATANUKI, SATO, OGINO, NANAŌ	1975 ~ 2004 ~	
Babacar Banda Diop Ibrahima Lô Ibraima Diouf (Chef de Service Régional de Louga)		Jui 2009 ~ mai 2010 Mai 2010 ~ oct 2010 Oct 2010 ~	WATANUKI, SATO, OGINO	2005 ~ 1992 ~ 1989 ~	

Sidya Diouf Ibrahima Lô (Chef de Service Régional de Thiès)	Jui 2009 ~ mai 2009 Mai 2010 ~	WATANUKI, SATO, OGINO, OGATA, NANAÔ	1993 ~ 1991 ~	
Ibrahima Lô Abdoul Aziz Ly (Chef de Service Régional de Fatick)	Jui 2009 ~ mai 2010 Mai 2010 ~	WATANUKI, SATO, OGINO	1991 ~ 1989 ~	
Balla Guëye Abdou Salam Fall (Chef de Service Départemental de Kébémér)	Jui 2009 ~ mai 2010 Mai 2010 ~	WATANUKI, SATO, OGINO	1978 ~ 1971 ~	
Moussa Mbengue (Chef de Service Départemental de Thiés à Cayar)	Jui 2009 ~	WATANUKI, SATO, OGINO, OGATA	1980 ~	
El Haji Ndao (Chef de Service Départemental de Mbour)	Fév 2010 ~	WATANUKI, SATO, OGINO	2005 ~	
Ousmane Niang Sèye (Chef de Service Départemental de Fatick)	Jui 2009 ~ mai 2010 (L'absence d'un successeur par le décès)	WATANUKI, SATO, OGINO	2005 ~	

Annexe 10. Dépenses par la partie Sénégalaise

Unité: FCFA

No.	Category	JFY 2009	JFY 2010	Total
1	Personnel	39,600,000	39,600,000	79,200,000
2	Equipements	1,100,000	200,000	1,300,000
3	Consommable (Eau,Electricité..	1,800,000	1,800,000	3,600,000
4	Divers	200,000	200,000	400,000
Total		42,700,000	41,800,000	84,500,000

